

Formation audit biosécurité en élevage

Conseillers
en élevage

Outils de formation - promotion des bonnes pratiques

La biosécurité est un prérequis indispensable à toute démarche de réduction de l'usage des antibiotiques. La réalisation d'un audit biosécurité permet à l'éleveur de faire le point sur ses pratiques et de mettre en place des mesures de progrès.



Formation
Audit
Biosécurité
Porc

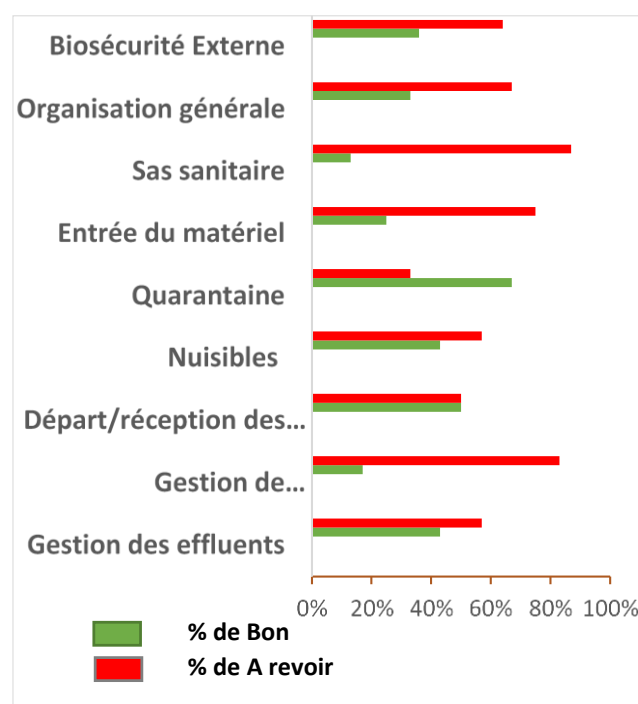
Mots clés

L'Ifip a élaboré une grille d'audit complet de la biosécurité et des formations pratiques ont été réalisées. Les stagiaires, accompagnés du formateur Ifip, ont réalisé l'audit biosécurité avec une mise en situation pratique (visite de l'élevage). Les différentes questions de la grille ont été complétées par l'observation et par des questions aux éleveurs. Les principaux points forts, les voies d'amélioration et les éventuels points de blocage ont été mis en évidence. Un rapport d'audit détaillé réalisé par le formateur a été adressé à chaque participant et à l'éleveur. Plus de vingt formations ont été réalisées, chacune dans un élevage différent. Près de 150 personnes, vétérinaires et conseillers d'élevage, ont assisté à ces formations, réparties sur tout le territoire.

Il ressort de ces audits que les conseillers d'élevage ont des difficultés à consacrer intégralement leurs visites d'élevage à la biosécurité mais abordent régulièrement avec l'éleveur différents points liés à la biosécurité dans le cadre du conseil technique habituel. Par ailleurs, à défaut de pratique de ce type d'audit, les prescripteurs privilégient souvent l'information par des questions à l'éleveur plutôt que par l'observation réelle des pratiques. Les éleveurs sont demandeurs de ce type d'audit pour conforter leurs bonnes pratiques, améliorer l'existant et être conseillés sur des évolutions de pratiques, de matériel ou de bâtiment.



Croisement des circuits animaux - véhicules



Résultat d'un audit

- 🌐 [Formation](#)
- 🌐 [PorcProtect](#)
- 🌐 [Vidéo audit biosécurité](#)